

## Syndicat du Logement et de la Consommation

4, place de la Porte de Bagnolet - 75020 Paris

## OPAC DE PARIS - ANCIEN PATRIMOINE SAGI GARDIEN - ENTRETIEN MENAGER

Comme vous le savez, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la gestion de vos logements ont été transférés de la SAGI à l'OPAC de Paris.

Dans le cadre de ce transfert, l'OPAC s'est engagé à maintenir l'ensemble de vos conditions de location ainsi que le niveau des prestations de votre immeuble.

Cependant,

les gardiens de l'OPAC n'assurant pas généralement l'entretien des parties communes,

## **Emmanuel SPINAT,**

représentant SLC des locataires au Conseil d'Administration de l'OPAC, a explicitement demandé au Directeur Général de maintenir la totalité des fonctions de vos gardiens, y compris l'entretien ménager.

En effet, si cet entretien était assuré
par des entreprises extérieures à la place des gardiens,
comme c'est le cas actuellement à l'OPAC,
cela se traduirait par
une baisse de la qualité des prestations
et une augmentation importante de vos charges locatives,
de plus de 150 € en moyenne par an et par locataire.

## Ceci serait inacceptable,

et ce, d'autant plus que le SLC demande depuis plusieurs années le réexamen de l'accord collectif «gardiens-OPAC».

Locataires, avec le SLC, exigez le maintien des tâches de vos gardiens et la maîtrise de vos charges locatives.

×	
COUPON à retourner au SLC - 4 place de la Porte de Bagnolet – 75020 Paris.	
NOM	PRENOM
ADRESSE	GROUPE
(Facultatif): Tél	adresse email
Etant intéressé(e) par la démarche du SLC, je souhaite être contacté(e) en vue d'une éventuelle adhésion.	
Fait le	Signature